

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MITIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, directeur général par intérim, que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Mitis, à sa session ordinaire tenue le 9 mars 2022, adopté le Règlement RÈG346-2022 constituant la Commission d'aménagement (COMA) de la MRC de La Mitis.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC de La Mitis, au 1534, boul. Jacques-Cartier à Mont-Joli ou au bureau de chacune des municipalités constituantes de la MRC.

DONNÉ À MONT-JOLI, CE 14 MARS 2022

Martin Narmael	
Martin Normand Directeur général par intérim	

CERTIFICAT DE PUBLICATION

		011	11	11						
Je so	ussigné,	Clean	lat /s	embla,		,	en	ma	qualité	de
		8		greffier						de
GRO	ind te	<u> </u>	,	certifie sous	mon	serment	d'off	fice q	ue j'ai pu	ıblié
l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis										
par le	conseil	municipal,	entre	!4heures	et	./5he	ures	le .	jour	de
mai	22	022.								
EN FOI	DE QUO	JE DONNE	CE CER	TIFICAT						
CE_14	_ Jour d	U MOIS DE	mav.	202	22					

Secrétaire-trésorier(ière)

Greffier (ière)